La doctrine est un objet d'étude récurrent des juristes. Nous fêtons cette année un triple anniversaire : les trente ans de l'ouvrage dirigé par Alain Bernard et Yves Poirmeur, *La doctrine juridique*, sous l'égide du CURAPP-ESS ; les vingt ans de celui coécrit par Christophe Jamin et Philippe Jestaz, *La doctrine* ; et les dix ans de *Méthodologies du droit et des sciences du droit* de Véronique Champeil-Desplats. Ces ouvrages forment trois grands jalons de l'étude de la doctrine par la doctrine en France.

Dans ce contexte de triple anniversaire, le présent colloque propose de faire le point, de dresser un état des lieux des recherches existantes sur la doctrine. Il entend aussi dégager les perspectives de ce domaine d'étude toujours en construction. Un colloque anniversaire donc, à nouveau dans le cadre du CURAPP-ESS, et un colloque de structuration et de propositions, au niveau méta.

Il s'agit notamment de réfléchir aux raisons qui poussent les juristes à prendre la doctrine pour objet, aux approches qui le permettent, aux méthodologies qui sont mobilisées pour ce faire, ainsi qu'aux apports de l'histoire de la doctrine.





Logis du Roy - Square Jules Bocquet - Amiens

Responsables scientifiques : Yannick Ganne & Sacha Sydoryk, Enseignants-chercheurs, UPJV, CURAPP-ESS

Participation sur inscription auprès de : sacha.sydoryk@u-picardie.fr



PROGRAMME



9:30 Accueil

10:00 Propos introductifs: Florence Jamay (directrice de l'UFR de droit et de science politique, UPJV), Lucie Delabie (directrice adjointe du CURAPP-ESS, UPJV), Yannick Ganne (Pr, Droit public, UPJV) et Sacha Sydoryk (MCF, Droit public, UPJV)

10:20 PARTIE 1 - POURQUOI PRENDRE LA DOCTRINE COMME OBJET D'ÉTUDE ? Sous la présidence de Layla Raïd (Pr, Philosophie, UPJV)

La recherche sur la doctrine/les doctrines du droit international : quelle identité ? **Lucie Delabie (Pr, Droit public, UPJV)**

Comment la doctrine peut-elle être une source du droit ?

Alexandre Laborde-Menjaud (Doctorant, Droit public, Université Paris Nanterre)

La doctrine comme moteur de la diffusion des concepts juridiques

Vincent Rivollier (MCF, Droit privé, Université Savoie Mont-Blanc)

11:20 Pause

L'analyse d'un mouvement de pensée dans un champ doctrinal concurrentiel. Les enjeux de la rhétorique des Empirical Legal Studies et du New Legal Realism Matthieu Gaye-Palettes (MCF, Droit public, Université de Rouen)

Quand la doctrine se confond avec son objet : plaidoyer pour une épistémologie constructiviste

Elsa Kohlhauer (MCF, Droit public, Université de La Rochelle)

Discussion avec la salle

12:40 Pause déjeuner

14:30 PARTIE 2 - COMMENT RENDRE COMPTE DE LA DOCTRINE ?

Sous la présidence d'Emmanuel de Crouy-Chanel (Pr, Droit public, UPJV)

Réflexions sur la constitution du corpus dans l'élaboration des travaux prenant la doctrine comme objet d'étude

Sosso Gnakpaou (Doctorant, Droit privé, Université de Bourgogne)

Faire une "thèse sur un auteur": éviter le piège hagiographique en quatre étapes **Zakia Mestari** (Docteure, Droit public, enseignante contractuelle à l'Université d'Orléans)

Entre traces et aura, saisir la doctrine étrangère

Marie Padilla (MCF, Droit public, Université de Bordeaux)

Discussion avec la salle

16:00 PARTIE 3 - PANEL ANNIVERSAIRE

Sous la présidence de Cédric Glineur (Pr, Histoire du droit, UPJV)

Retour sur ces ouvrages:

Yves Poirmeur (dir.), *La doctrine juridique* (co-dirigé avec A. Bernard), PUF, 1993 Christophe Jamin, *La doctrine* (coécrit avec Ph. Jestaz), Dalloz, 2004 Véronique Champeil-Desplats, *Méthodologies du droit et des sciences du droit*, Dalloz, 2014 (3e éd., 2022)

17:20 CONCLUSION DE LA JOURNEE

De quoi doctrine est-elle le nom ?

Nader Hakim (Pr, Histoire du droit, Université de Bordeaux)

10:00 PARTIE 4 - FAIRE L'HISTOIRE DE LA DOCTRINE

Sous la présidence de Marion Demonteil (MCF, Science politique, UPJV)

Étudier la doctrine d'avant la doctrine

Manon Séréni (Post-doctorante, Histoire du droit, Université Savoie Mont Blanc)

L'étude de la doctrine de l'ancien droit, un catalyseur de la construction du droit contemporain

Eva Becquet (MCF, Histoire du droit, Université de Limoges)

De quoi se rappelle Narcisse ? Se connaître soi-même, entre histoire et mémoire doctrinales

Camille Bordere (Chercheuse post-doctorale, Droit public, Université Jean Monnet Saint Étienne)

Discussion avec la salle

Conclusion du panel:

Comment on écrit l'histoire de la doctrine. Cadrage et débordements

Frédéric Audren (Directeur de recherche, CNRS, École de droit de Science Po Paris)

12:00 Pause déjeuner

Accueil

9:30

13:30 PARTIE 5 - QUELS OUTILS MÉTHODOLOGIQUES POUR ÉTUDIER LA DOCTRINE ?

Sous la présidence de François Viney (MCF, Droit privé, UPJV)

Les mathématiques au secours de l'épistémologie juridique : la théorie des graphes comme outil de connaissance de la doctrine

Julien Bétaille (MCF, Droit public, Université Toulouse Capitole)

Etudier la doctrine à l'aide des méthodes ethnographiques **Julie Colemans** (Pr associée, Science politique, Université de Liège)

Quelle(s) théorie(s) du droit, et quelle(s) épistémologie(s) du droit, pour quelle(s) étude(s) méta-doctrinale(s) ?

Maria Elissa Makhlouf (Doctorante, Droit public, Université Lumière Lyon 2)

14:30 Pause

L'apport de l'épistémologie de Thomas Kuhn à l'étude de la doctrine juridique **Nicolas Mathey** (Pr, Droit privé, Université Paris Cité)

Étudier le "nouveau" droit public avec Foucault

Yanisse Benrahou (Doctorant, Droit public, Université Paris Nanterre)

Discussion avec la salle

- 16:00 Rapport de synthèse par **Clotilde Aubry de Maromont** (MCF, Droit privé, Université de la Réunion)
- 16:30 Fin des travaux